

La FNTR Bourgogne-Franche-Comté donne de la voix à Bruxelles les 3 et 4 décembre 2024

Menée par les présidents FNTR Bourgogne, Sylvain Baudry, et FNTR Franche-Comté, Xavier Bergelin, une délégation de huit entrepreneurs a fait entendre sa voix auprès des décideurs européens sur le rôle des régions au sein de l'Union. Cette visite des 3 et 4 décembre, organisée en collaboration avec le bureau FNTR de Bruxelles, a permis des rencontres avec le député Grudler au Parlement européen, avec la DG Mobilité à la Commission européenne et avec l'IRU (Union Internationale du Transport Routier).

Les transporteurs ont fait part de leur préoccupations sur :

- **la conjoncture dans le transport routier en Bourgogne-Franche-Comté.** Sylvain Baudry et Xavier Bergelin ont présenté une situation actuelle difficile avec un manque de volume à transporter ; par exemple, l'influence du secteur automobile se fait sentir. La région est, par ailleurs, un point d'entrée pour le transport international et un indicateur sur l'application du Paquet Mobilité (cabotage, détachement, repos hors cabine). Les transporteurs estiment que les risques de dumping social sont à surveiller de près.
- **la transition énergétique.** Il n'est pas possible de miser uniquement sur une seule source d'énergie. Le mix énergétique doit être privilégié, le déploiement d'avitaillement en carburants alternatifs doit être accéléré et également sur les réseaux secondaires. Les transporteurs demandent à être accompagnés financièrement dans la transition et dans ce débat, les chargeurs doivent, eux-aussi, être engagés.
- **l'amélioration des conditions d'accueil des conducteurs.** Les transporteurs ont expliqué ce qui stresse quotidiennement les conducteurs : savoir où ils vont manger, où ils vont se doucher et où ils vont dormir ? Il faut apporter des réponses à ces questions pour redonner de l'attractivité au métier. La formation reste aussi un élément déterminant et doit gagner en qualité et efficacité. Il y a actuellement, dans les 27 États membres de l'UE, trop de différences de niveau concernant les connaissances et qualifications des conducteurs.
- **le transport routier de demain.** Tous les acteurs devront être associés pour contribuer à une réflexion stratégique sur ce sujet. Par quoi doit passer l'avenir de la profession ? L'embauche de conducteurs de pays tiers (certainement pas sans des conditions très strictes) ? L'acceptation de véhicules plus longs et plus lourds ?

Les décideurs européens ont apporté des réponses

- Christophe Grudler, député européen (groupe Renouveau) et membre de la commission ITRE (Industrie/Energie) a émis une volonté de s'engager sur les objectifs du Green Deal qui devront être respectés sur le long terme. Il a bien pris en compte que pour les camions, le tout électrique n'est pas possible et estime qu'il faut, en effet, compter sur le mix énergétique et des financements pour aider les entreprises engagées dans cette mutation.

Par ailleurs, ce natif de Belfort était ravi d'accueillir des entrepreneurs de sa région et compte même participer à la prochaine AG de la FNTR Bourgogne-Franche-Comté.

- À la DG Mobilité de la Commission européenne, Inès Maillart, de l'unité pour les transports terrestres et Filip Negreanu, Chef d'unité adjoint, ont tenu à démontrer l'équilibre social et de compétitivité qu'offre le Paquet Mobilité (PM). Ils sont conscients des difficultés d'attractivité du métier et tablent d'une part sur le développement en cours des parkings sûrs et sécurisés et d'autre part sur le contrôle plus serré des règles

du PM grâce à des instruments numérisés qui permettront une meilleure coordination entre contrôleurs des différents pays de l'UE. En 2025, la Commission européenne va procéder à une évaluation de l'application du PM et toutes les contributions FNTR seront utiles pour améliorer les objectifs en faveur d'une concurrence loyale et de meilleures conditions de travail des conducteurs.

- L'IRU, représentée par Oleg Kamberski et Chloé Whyte, a expliqué cibler les jeunes, les femmes et certains pays tiers pour se préparer à répondre au problème grandissant du manque de conducteurs. L'IRU déplore, en particulier, le lien perdu avec les jeunes. La modification de la directive Formation initiale et continue va s'ouvrir en 2025. L'IRU a pris déjà note des réflexions des transporteurs, notamment sur les passerelles indispensables entre la formation et les entreprises ; ce point sera mis en avant. L'IRU a aussi entendu des entrepreneurs que la réflexion sur le futur du transport devra se faire avec les donneurs d'ordre. Elle invite la FNTR à être leader sur cette question pour l'année qui vient.